



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Veuves

Question écrite n° 1145

Texte de la question

M Denis Jacquat attire l'attention de M le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sur les problèmes rencontrés par de très nombreuses veuves, chefs de famille. Suite au décès de leur conjoint, celles-ci se trouvent souvent dans des situations difficiles. Leur manque de formation et d'expérience ne facilite pas, en effet, la recherche d'un emploi. De plus le veuvage, en dehors des difficultés morales qu'il engendre, a souvent des conséquences économiques très pénibles en particulier lorsque des enfants sont encore à charge. En conséquence, il souhaiterait savoir si des mesures sont envisagées pour remédier à cette situation et plus particulièrement si des priorités pourraient être accordées en matière d'emploi pour les veuves chefs de famille.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1145

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : travail, emploi et formation professionnelle

Ministère attributaire : travail, emploi et formation professionnelle

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 1988, page 2273